

Réf: Dossier N° 041143

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE INTERNATIONALE DE
CONSTRUCTION » en abrégé « C.I.C »

Siège social Abidjan, Cocody, riviera -faya, Lot 06, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2021 reçus par Me Karidja TOURE-BALLO, et enregistrés au CEPICI le 31/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE INTERNATIONALE DE
CONSTRUCTION » en abrégé « C.I.C »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus

particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Vente et construction de logements et autres bâtiments ;

- Aménagement, réhabilitation et entretien de bâtiments, de bureaux, d'espace verts ;

- Toutes prestations de service.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,

mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou susceptibles d'en faciliter L'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, riviera -faya, Lot 06, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KONE DJIBRIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04280 du 22/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27659/GTCA/RC/2021 du 22/12/2021

